



## **Gouvernement Gabonais**

### **PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)**

#### **INITIATIVE ART GOLD GABON**

##### **Titre du Programme**

**Appui aux Réseaux Territoriaux pour la Gouvernance Locale et le Développement (ART GOLD)  
dans les Provinces de l'Estuaire, du Haut Ogooué et de l'Ogooué Maritime**

##### **Résumé du programme**

Le programme ART GOLD s'inscrit dans le cadre de l'Initiative ART International née d'une collaboration entre UNESCO, PNUD, UNIFEM et UNOPS et visant à donner un appui aux gouvernements nationaux dans leurs politiques de soutien au développement local internationalisé à travers la promotion de la coopération décentralisée tant au niveau institutionnel, thématique que technologique. Il part du principe que les OMD sont étroitement liés entre eux et ne peuvent être mieux atteints qu'à travers une approche intersectorielle favorisant la participation de toute la population.

Il a pour but essentiel la réduction de la pauvreté à travers la promotion du développement intégré des Provinces, Départements et villes du Gabon dans les domaines de la planification des politiques, le renforcement de capacités et l'appui au développement local dans les zones d'intervention. Il est basé sur une approche intersectorielle et propose une intervention directe à la fois dans les domaines de la gouvernance locale, du développement de la dynamique communautaire, et de la promotion des activités de développement communautaire intégrées. C'est à la fois un outil de développement et de stabilisation des zones rurales et de *renforcement des capacités techniques* et financières des communautés mais aussi de plaider pour la prise en compte du Genre dans la planification locale du développement.

Ainsi l'intervention du programme ART GOLD se fera à travers des activités d'analyses et d'identification de besoins, de planification et d'exécution de plans de développement local, de renforcement de capacités des acteurs locaux, d'appui direct dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la culture (entre autres par la réhabilitation et l'équipement des infrastructures et des services sociaux de base), de promotion des économies locales à travers les activités génératrices de revenus sous forme de microprojets

Un volet important sera accordé au développement du partenariat local, international et surtout entre les agences du système des Nations Unies, ainsi qu'à la mobilisation de ressources pour la pérennisation des actions et la promotion de la coopération décentralisée.

La mise en œuvre de ce Programme est prévue avec pour ambition de couvrir progressivement toute l'étendue du territoire du pays. La première phase, envisagée pour une durée de 2 ans, portera sur 06 Zones d'intervention, plus précisément dans deux Communes de chacune des Provinces de l'Estuaire, du Haut Ogooué et de l'Ogooué Maritime.

Pays : Gabon

**Effets escomptés UNDAF**

Réduction de la Pauvreté dans les domaines essentiels du développement économique et social

**Effets escomptés Programme**

- Les politiques budgétaires, fiscales et sectorielles sont adoptées et mises en œuvre
- Les revenus des pauvres et des groupes vulnérables sont augmentés
- Les populations les plus démunies et les plus vulnérables accèdent aux services sociaux de base
- L'implication et la participation des acteurs communautaires dans la gestion des affaires publiques sont effectives

**Produits escomptés**

- Les capacités nationales et locales en matière de politiques budgétaire et fiscale en faveur des pauvres sont renforcées, développées et en phase avec le DSCR et les OMD
- Les structures (PME/PMI) de prestation de services ainsi que les organisations professionnelles du secteur rural sont promues et renforcées
- Les infrastructures de Santé et de formation sont réhabilitées dans les zones ciblées
- Des activités génératrices de revenus sont développées dans les zones ciblées
- Les capacités des communautés à la base sont renforcées et développées

**Agence de Mise en œuvre**

Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement

**Autres partenaires**

SNU – Partenaires Bilatéraux - ART International - Comité Scientifique UNESCO

<b>Période du programme :</b> Juin 2006-Juin 2008	<b>Budget</b> <u>4.240.000 USD</u>
<b>Composante du programme :</b> Gouvernance/ Pauvreté	<b>Frais de services généraux de gestion.....</b>
<b>Titre du Programme :</b> ART GOLD Gabon	<b>Budget total</b> <u>4.240.000 USD</u>
<b>Numéro du Programme :</b> _____	<b>Ressources allouées:</b>
<b>Durée du Programme :</b> 2 ans	• Gouvernement <u>2.000.000 USD</u>
<b>Modalité de gestion :</b> NEX	• Ressources PNUD <u>800.000 USD</u>
	• Autres :
	○ Donateur .....
	○ Donateur .....
	• Apports en nature .....
	<b>Budget non financé</b> <u>1.440.000</u>

**POUR LE GOUVERNEMENT**  
**M. Casimir OYE MBA**

Ministre d'Etat, Ministre de la Planification  
et de la Programmation du Développement



Signature

Date

16/6/06

**POUR LE PNUD**

**Mme Bintou DJIBO**  
Représentant Résident



Signature

Date

16 Juin 06

## Partie I : Analyse de la situation

Situé en Afrique Centrale, le Gabon est un pays disposant d'une forte potentialité économique reposant sur les nombreuses richesses provenant de ses ressources minières, pétrolières et forestières. La population est estimée à 1.547.685 habitants pour une superficie de 267.667 K<sup>m</sup><sup>2</sup>, soit en moyenne une densité de 5,6 habitants au K<sup>m</sup><sup>2</sup>, l'une des plus faibles d'Afrique. Certaines zones demeurent totalement inhabitées et la majorité de la population est concentrée autour des principaux pôles économiques du pays comme Libreville, Port Gentil et Franceville (84% de la population gabonaise est urbaine). Cette situation est à l'origine de véritables problèmes de développement souvent identiques à ceux des pays à faibles revenus tels que : l'insuffisance et la faiblesse des infrastructures socio sanitaires, les inégalités dans la couverture en services de base y compris l'éducation, les problèmes liés à l'environnement, notamment l'habitat, l'accès à l'eau potable, l'assainissement, le manque de main d'œuvre dans le secteur de l'agriculture et la saturation dans les autres secteurs d'où un fort taux de chômage.

Conscient de ces nombreux défis à relever, le gouvernement gabonais s'est engagé, à l'instar d'autres pays en voie de développement, à réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR), en plus de l'étude prospective 2025 déjà réalisée. Ces documents nationaux de référence mettent clairement en relief les priorités de développement du pays dont les stratégies se fondent essentiellement sur les deux axes suivants : un modèle de démocratie participative et la réduction de la pauvreté de 50% ou plus à l'horizon 2015.

Pour accompagner ces efforts, le Système des Nations Unies, dans le cadre de son appui au pays pour les cinq prochaines années (2007-2011) a retenu quatre domaines dans lesquels devront s'inscrire les interventions des différentes agences pour permettre ainsi au Gabon d'atteindre ses objectifs de développement. Il s'agit de: la réduction de la mortalité maternelle et infantile ; la lutte contre la maladie; la lutte contre la pauvreté et la promotion de la gouvernance. Pour le PNUD, les trois derniers domaines seront retenus conformément à son mandat.

Pour la lutte contre la pauvreté le PNUD propose entre autres, l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'**Appui aux Réseaux Territoriaux pour la Gouvernance Locale et le Développement**, intitulé **ART GOLD**, sous la tutelle du Ministère de la planification. Ce programme a pour but essentiel la réduction de la pauvreté à travers la promotion du développement intégré des Provinces, département et villes du Gabon dans les domaines de la planification des politiques, le renforcement de capacités et l'appui au développement local dans les zones d'intervention.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'Initiative ART International née d'une collaboration entre l'UNESCO, le PNUD, l'UNIFEM et l'UNOPS et vise à donner un appui aux gouvernements nationaux dans leurs politiques de soutien au développement local internationalisé à travers la promotion de la coopération décentralisée tant au niveau institutionnel, thématique que technologique. L'un des principes de cette initiative ART stipule que les OMD sont étroitement liés entre eux et ne peuvent être mieux atteints qu'à travers une approche intersectorielle favorisant la participation de toute la population tout en respectant des critères liés à la promotion du Genre.

Prévu en plusieurs phases, le programme ART GOLD GABON a pour ambition de couvrir l'ensemble du territoire. La première phase de ce programme se déroulera sur une période initiale de 2 ans et aura dans un premier temps comme cible principale les populations issues des Provinces de l'Ogooué Maritime, du Haut Ogooué et de l'Estuaire. Bien qu'étant considéré comme le tri pôle économique du Gabon, le choix de ces zones se justifie par plusieurs faits : (i) leur forte concentration démographique, le seuil élevé de pauvreté, l'insuffisance d'infrastructures sociales de base et le taux élevé de chômage ; (ii) compte tenu de l'approche intersectorielle préconisée, les opportunités de mobilisation de ressources y sont en principe relativement plus faciles en tant que zone de convergence du Système des Nations Unies et de plusieurs bailleurs de fonds dans certains domaines d'intervention. En effet on peut citer le partenariat PNUD/Shell Gabon dans la zone de Gamba, l'intervention de l'UNICEF et de l'UNESCO dans l'Ogooué-maritime et les interventions d'autres partenaires, bilatéraux et multilatéraux.

Ainsi, dans chacune de ces Provinces, deux Communes où interviendra le programme ART GOLD Gabon dans cette première phase seront identifiées à travers un processus participatif. Les principales activités s'articuleront autour de l'analyse et l'identification des besoins des populations, de la planification et de l'exécution de plans de développement local, du renforcement de capacités des acteurs locaux et institutions du

niveau central, et d'appui direct dans les secteurs de la santé, de l'éducation (entre autres par la réhabilitation, et l'équipement des infrastructures et services sociaux de base), de promotion des économies locales à travers les activités génératrices de revenus sous forme de microprojets (dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'artisanat, de l'écotourisme et du petit commerce).

## **Partie II : Stratégie**

### **2.1. Approche Stratégique**

La stratégie du programme ART GOLD repose sur une approche participative, intégrée et partenariale, dans une perspective de pérennisation des initiatives entreprises. Elle sera basée sur la création des conditions organisationnelles et pratiques de réduction de la pauvreté par le développement du partenariat local à travers la coopération décentralisée, la promotion de la dynamique communautaire, l'intégration de la dimension Genre, le développement et la diffusion de l'innovation. Le processus participatif sera également un des éléments clés suivants de la stratégie :

- **La dynamique communautaire** : le Programme ART GOLD est basé sur le principe de la dynamique communautaire dont l'objectif est de faciliter l'émergence et le renforcement des capacités des organisations à base communautaires (les Associations et Groupements villageois, les ONGs locales, les Coopératives, etc.).
- **L'innovation** : le Programme ART GOLD s'appuiera aussi sur le soutien et la diffusion de l'innovation dans les secteurs de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la pêche et de l'artisanat. Dans cette perspective, des échanges seront développés avec le Comité Scientifique UNESCO, des universités et des centres de recherches pour l'amélioration en quantité et en qualité des produits et services locaux.
- **Le développement intégré** : ART GOLD Gabon se caractérise par une approche multisectorielle, qui intègre à la fois les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de la pêche, de l'artisanat, de la culture, de l'écotourisme, ainsi que les autres services d'appui à l'économie locale commercialisation. Cette approche intégrée permet de prendre en compte tous les aspects de la gouvernance et du développement local et de créer des synergies entre les différents domaines d'intervention. De même, elle permet non seulement une utilisation optimale des ressources mais aussi une maximisation de l'impact du programme.
- **Le processus participatif** : l'approche participative du programme, à travers des Groupes de Travail Provinciaux et Locaux, permettra de valoriser l'apport de toutes les couches des populations impliquées et de les insérer de façon durable dans les mécanismes de programmation et de réalisation des activités de développement local. La participation permet également l'implication de tous les ministères compétents aux niveaux national et provincial.
- **La coopération décentralisée** : le développement d'un partenariat local, national et international en vue de renforcer les ressources existantes à travers les échanges de technologies et de compétences permettra la pérennisation des acquis du programme. Cette coopération permettrait également de se doter d'une assistance technique spécialisée dans divers secteurs.
- **La promotion du Genre** : l'approche Genre va se concrétiser à travers des actions de formation en planification et en gestion, de mise en oeuvre de microprojets en faveur des femmes. Dans chaque zone d'intervention, un quota des bénéficiaires sera déterminé pour assurer la participation effective de la femme dans le Programme. Cette approche permettrait de garantir la participation effective des femmes.

Aussi le programme ART GOLD veillera à la réalisation des actions autant que possible par des acteurs locaux et les populations elles-mêmes en collaboration avec des acteurs internationaux mobilisés pour le programme.

## 2.2. Les groupes cibles

Au niveau local:

- Les Structures publiques des Provinces et leurs services décentralisés
- Les Elus locaux et les autorités locales dans les Provinces, les Départements et Communes
- Les acteurs locaux : Promoteurs Privés, Associations à Base Communautaire (Associations et Groupements villageois, ONGs locales, Coopératives, Groupements de femmes et de jeunes, etc.)

Au niveau national:

- Les ministères
- Les structures universitaires et de recherche;

## 2.3. Objectifs, Produits, Activités du programme

### Objectif Général :

- Contribuer à la réduction de la pauvreté à travers la promotion du développement communautaire intégré et de la gouvernance dans les Provinces, les Départements et des villes du Gabon.

### Objectifs Spécifiques :

- Promouvoir la création d'un cadre organisationnel de programmation et de prise de décision impliquant les pouvoirs publics, le secteur privé, les autorités locales et les Organisations à base communautaires
- Renforcer et développer les capacités et les compétences des autorités locales dans les domaines de la planification, de la gestion, de la mise en œuvre et de l'évaluation des microprojets ainsi que leurs capacités de mobilisation de ressources
- Renforcer la dynamique communautaire afin de garantir un développement local intégré et participatif.
- Promouvoir la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus dans les domaines d'intervention retenus (agriculture, élevage, santé, éducation, artisanat, culture, écotourisme, petit commerce, infrastructures communautaires, etc.).
- Promouvoir le partenariat local et international, notamment en matière de coopération décentralisée
- Renforcer la participation des femmes dans le développement communautaire, en les impliquant davantage dans l'identification des priorités, la planification et la mise en œuvre des microprojets de développement local.

### Les Produits escomptés :

- Un cadre de programmation, de suivi et de coordination du développement local est mis en place et opérationnel
- Les capacités et les compétences des acteurs locaux, en matière de planification et de gestion programmatique sont développées et renforcées
- Les moyens et les capacités des infrastructures communautaires de base (écoles, centres de santé, routes d'intérêt local, etc.) sont renforcés
- Des microprojets intégrés de développement local (santé, éducation, agriculture, élevage, artisanat, culture, écotourisme, petit commerce, etc.) sont élaborés, approuvés et mis en œuvre
- Des pratiques et techniques d'innovation dans les domaines d'intervention retenus sont développées et vulgarisées
- La dynamique communautaire est renforcée : Création/Redynamisation d'Organisations à Base Communautaires de base dans les zones d'intervention retenues (Associations et Groupements villageois, ONGs locales, Coopératives, Groupements de femmes, etc.)
- La participation des femmes dans le développement communautaire dans l'identification, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des microprojets est accrue.
- Le partenariat local et international est développé.

## Les Activités clés

- **Analyse de la situation des Provinces** : il s'agira d'identifier les besoins et les potentialités de la zone en terme d'acteurs sociaux, d'infrastructures et de secteurs économiques à travers un processus participatif avec l'ensemble des composantes de la Province, des Communes et des Départements. Cette analyse devra déboucher sur la définition des zones d'intervention et la constitution des Groupes de travail.
- **Formulation de plans de développement local et des projets intégrés** : cette activité constitue une priorité pour le présent programme ART car elle va permettre une meilleure planification des activités et la priorisation des besoins des communautés. Elle sera réalisée sous forme d'ateliers de formulation.
- **Renforcement des capacités** dans les domaines de la planification, de la gestion, de la mise en œuvre et de l'évaluation des microprojets, ainsi que leurs capacités de mobilisation de ressources. Des sessions de formation seront organisées à l'intention des élus, des acteurs et des partenaires directs du programme sur des modules de planification et de gestion programmatique de développement intégré. Des modules de formations spécifiques seront également organisés pour les acteurs oeuvrant dans les domaines d'intervention retenus en vue d'améliorer la qualité des produits et des services qu'ils offrent aux populations.
- **Réhabilitation des petites infrastructures et de services sociaux de base identifiés**: selon les besoins et les priorités identifiées dans les communes d'intervention, des programmes de réhabilitation et de renforcement des moyens des petites infrastructures de base et des services sociaux de base tels que les structures sanitaires, les écoles, les centres socio-éducatifs, etc. seront mis en œuvre. Cet appui pourra revêtir plusieurs formes : dotation en équipements, en ressources techniques et financières, entretien/réhabilitation des petites infrastructures de transport, etc.
- **Soutien aux initiatives de base et financement de micro projets** : il s'agit entre autres d'apporter un soutien significatif aux initiatives locales et d'appuyer le financement de projets issus de la détermination des besoins prioritaires des populations de chacune des zones d'intervention. Cet appui se traduira par la création d'activités génératrices de revenus, le micro crédit et le développement du petit commerce dans tous les secteurs d'activités (agriculture, artisanat, pêche, écotourisme, valorisation de la culture, etc.). Un accent particulier sera accordé aux initiatives de femmes dans chaque zone d'intervention. Le choix de ces activités dépendra des spécificités (potentiel économique, naturel, socioculturel) et des conditions de vie des populations de chaque zone d'intervention.
- **Introduction et Vulgarisation d'activités d'innovation dans les différents domaines d'intervention** : Cela consistera à apporter un nouveau savoir-faire afin d'améliorer la productivité, les processus et la qualité des produits et des services offerts. Par exemple, l'amélioration des techniques de production, de transformation des produits de pêche, d'élevage et d'agriculture (y compris l'amélioration des semences), L'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication notamment dans l'éducation et dans d'autres secteurs. L'innovation permettrait également d'améliorer la compétitivité des produits locaux sur le marché international.
- **Renforcement de la dynamique communautaire** : Il s'agit ici de prendre en compte deux dimensions à savoir la Mobilisation Sociale et la Communication pour développement local. En pratique des organisations à base communautaires (Associations, groupements villageois, Coopératives, les associations féminines et de jeunes....) seront créés et/ou renforcés et des radios communautaires seront mises en place pour renforcer la cohésion sociale et promouvoir les échanges.
- **Développement du Partenariat et Mobilisation des ressources** : il s'agit de : (i) promouvoir les ressources tant humaines que financières des zones d'intervention ; (ii) valoriser ces ressources au niveau local, national et international (y compris les agences du Système des Nations Unies) ; (iii) et renforcer les synergies entre services publics locaux, entre secteur public et secteur privé et entre acteurs communautaires et économiques. Aussi, la participation et l'implication de tous y compris celle des femmes seront une condition de réussite du programme. Les activités au niveau local porteront ici

essentiellement sur la mise en place de groupes de réflexion et de plaidoyer pour le développement local au sein des GTL, l'organisation de journées d'échanges socio-économiques et culturels.

## **Partie III : Arrangements de gestion**

### **3.1. Modalité d'exécution**

Suite aux concertations avec les différents acteurs impliqués dans la phase préparatoire du programme, la modalité d'Exécution Nationale a été retenue pour l'exécution du programme ART GOLD Gabon. Cette exécution sera confiée au Ministère de la Planification et de la Programmation du développement, avec l'appui du PNUD. La modalité d'Exécution Nationale va permettre de garantir

- Une plus grande participation nationale grâce à l'utilisation efficace des institutions locales et des fonctionnaires nationaux ; mais aussi au renforcement des capacités de gestion et d'expertise technique de ces derniers.
- Une plus grande durabilité des programmes et projets de développement en encourageant l'appropriation nationale et l'engagement dans les activités de développement.
- Une meilleure intégration dans les programmes nationaux grâce à une utilisation améliorée des systèmes et procédures nationales appropriées.

Le Programme sera géré par le Directeur National et l'Unité de Gestion du Programme qui en assureront le suivi financier et technique à Libreville comme dans les Provinces et Communes. Le PNUD assistera le Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement dans la mise en œuvre des volets du Programme convenus dans la lettre d'accord qui sera signée entre les deux parties.

Toutefois, tous les fonds mobilisés, y compris ceux du gouvernement, seront versés dans le compte du programme, ouvert à cet effet et placé sous la gestion du PNUD qui en fait le point régulièrement au gouvernement et aux autres partenaires à travers le Comité National de Coordination (CNC).

Les décaissements seront effectués à la demande du Directeur National du Programme, dans le respect des procédures de gestion financières du PNUD et selon les plans d'actions et chronogrammes d'activités retenus et validés par le CNC. Ces décaissements se feront à travers des demandes de paiement direct (DPD) émises et signées par le Directeur National du Programme.

Au niveau de chaque Province un compte projet sera ouvert afin de faciliter l'exécution efficace des activités et réduire les lenteurs administratives. Il sera placé sous la responsabilité du VNU Coordonnateur de zone et du responsable du Groupe de travail local désigné par la Commune. Les décaissements au niveau provincial/local seront autorisés conjointement par le VNU et le responsable de la Commune. Le VNU rendra compte de sa gestion au CTP et au Directeur National du Programme.

### **3.2. Cadre institutionnel et de gestion**

Le Programme ART GOLD Gabon est placé sous la tutelle du Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement. Ce choix stratégique se justifie par le caractère multisectoriel de ce ministère qui est au centre de la programmation des investissements et des dépenses du pays. Mais il préconise une implication de tous les Ministères techniques car, pour rester fidèle à son approche intersectorielle, ART GOLD Gabon doit trouver un ancrage à chaque niveau d'intervention tout en étant ouvert aux opportunités internationales.

Ainsi le Cadre institutionnel de ce Programme est composé d'un Comité national de coordination (CNC), d'une Direction nationale du programme (DNP), de Groupes de travail provinciaux (GTP), de Groupes de travail locaux (GTL) et de l'Unité de gestion du programme (UGP).

#### A. Le Comité National de Coordination (CNC) :

Coprésidé par le Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement et le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale, le CNC constitue le

mécanisme central de coordination stratégique pour la mise en œuvre globale du Programme. Il est composé des structures suivantes :

- Le ministère de tutelle du Programme, le Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement ;
- Le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération, de la francophonie et de l'Intégration Régionale, pour tous les aspects institutionnels de facilitation avec les partenaires internationaux (Coopération internationale et coopération décentralisée) ;
- Les Ministères techniques directement impliqués selon les différents thématiques d'appui du programme : (Intérieur, Décentralisation et Aménagement du Territoire, Santé Publique, Education Nationale ; Travail et Emploi, Agriculture, Elevage et Pêche ; Travaux Publics et Construction ; Lutte contre la Pauvreté et Affaires sociales, Ville et Vie Associative, Lutte contre le SIDA, Famille et Promotion de la Femme, Culture et Arts, Enseignement Technique et Formation Professionnelle, Enseignement Supérieur ; Recherche et Technologie, etc.). Plus précisément, il s'agira donc pour chaque domaine d'intervention de mener les activités en collaboration avec le ministère en charge de la thématique ;
- Les représentants des Organisations et Programmes des Nations Unies, représentés ou non dans le pays, mais ayant un lien avec les domaines d'intervention du programme : le PNUD, l'OMS, l'UNESCO, la FAO, le HCR, l'UNICEF, UNFPA, l'ONUSIDA, le BIT, ART International, etc. ;
- Les représentants du Sénat et les autorités locales ;
- Les représentants des communautés à la base (Associations, ONGs, etc.) ;
- Les bailleurs de fonds (la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, etc.), le secteur privé et autres partenaires (Fondations, etc.).

Ses Missions :

- Définir les orientations générales pour la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la pérennisation du programme ART GOLD Gabon ;
- Mobiliser l'appui des institutions nationales au niveau local ;
- Promouvoir les synergies entre les différents secteurs d'intervention du Programme ;
- Faire le plaidoyer du développement local auprès des bailleurs de fonds, des donateurs et des autres partenaires impliqués dans la coopération décentralisée ;
- Plaidoyer auprès du gouvernement pour la mise en place d'une politique de développement local ;
- Formuler les recommandations pour la bonne exécution du Programme, au vu des rapports soumis par la Direction Nationale du Programme, l'UGP, les évaluateurs externes et les auditeurs ;
- Favoriser la diffusion nationale des résultats de cette première phase du Programme, en vue de son extension aux autres Provinces retenues ;
- Proposer les Provinces d'intervention pour l'extension du Programme ;
- Contribuer à la mobilisation des ressources.

Le CNC se réunit au moins deux fois par an.

### B. Les Groupes de Travail Provinciaux (GTP)

Ils sont présidés par un représentant de la Province d'intervention, désigné par le Gouverneur de chaque Province impliquée. Ils sont composés des représentants des structures suivantes :

- Départements publics impliqués dans le programme ;
- Services sectoriels provinciaux ;
- Universités et structures de recherche présentes dans la Province ;
- Secteur privé et autres entreprises évoluant dans la Province d'intervention ;
- ONGs et Organisations à Base Communautaires exerçant dans la Province d'intervention ;

Les principales missions des GTP sont :

- Contribuer à l'élaboration des plans de travail des Unités Provinciales de l'UGP ;
- Mobiliser les communautés ;



- Participer à l'identification des zones d'implantation des projets ;
- Participer de manière permanente au suivi et à l'évaluation des microprojets ;

#### D. Les Groupes de Travail Locaux (GTL)

Les GTL constituent l'entité de coordination au niveau local. Ils sont coprésidés par le représentant du Ministère de la Planification et le responsable du Département /Commune désigné (Président du Conseil Départemental, Président du Conseil Municipal ou Maire).

Les GTL coordonne la mise en œuvre des plans d'action de leur zone à travers la mobilisation des acteurs sociaux, avec une attention particulière sur les groupes plus vulnérables.

Les GTL sont composés des représentants des structures suivantes :

- Départements ministériels impliqués dans le programme ;
- Services techniques sectoriels provinciaux ;
- Universités et structures de recherche présentes dans la Province ;
- Secteur privé et autres entreprises évoluant dans la Province d'intervention ;
- ONGs et Organisations à Base Communautaires impliquées.

Ses principales missions sont les suivantes.

- Elaborer, mettre en œuvre, assurer le suivi et l'évaluation du plan de développement local de la zone ;
- Participer à l'identification et à la mise en œuvre des microprojets dans la zone d'intervention ;
- Appuyer les bénéficiaires des microprojets dans leur formulation et leur gestion ;
- Organiser des sessions de formation des autorités locales en planification et gestion financière des ressources et de l'assistance technique;
- Contribuer à la promotion de l'innovation ;
- Organiser des sessions de formation aux bénéficiaires de microprojets dans la gestion et dans les domaines d'appui retenus ;
- Participer activement aux réunions de sélection des microprojets, de concert avec les Unités Provinciales de l'UGP ;
- Identifier les besoins en partenariats techniques et financiers;
- Coordonner les différents apports des acteurs de la coopération internationale, suivant les orientations du CNC ;
- Garantir l'utilisation de l'approche participative et la dynamique communautaire dans toutes les activités du Programme ;
- Assurer l'intégration du Genre dans les activités des microprojets.

### **3.3. Rôles et Responsabilités des parties prenantes au Programme**

#### A. Le Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement

Le Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement sera responsable de la coordination de l'exécution du programme sur le plan administratif, logistique et technique. Il devra, dans le cadre de la lettre d'accord qui sera signée entre le et Ministère de la Planification et le PNUD (Cf. Lettre d'accord ci-jointe en annexe ), se charger directement de :

- la mise en place du cadre opérationnel de coordination, de planification, de suivi et d'évaluation du Programme ;
- le renforcement et le développement des capacités et des compétences des acteurs locaux en matière de planification et de gestion des projets de développement local;
- le plaidoyer pour la promotion du développement local auprès des institutions nationales et internationales ;
- la préparation des dossiers à soumettre au Comité National de Coordination, avec l'appui de l'UGP ;
- la supervision de la Direction Nationale du Programme ;

- le développement de partenariats stratégiques en vue de la mobilisation des ressources.

#### B. Les Communes

Les Communes constituent le cadre d'intervention de base du Programme ART GOLD. Elles abritent les Unités Provinciales des Groupes de travail Provinciaux et les Groupes de travail locaux selon les cas de figure sont principalement les suivantes :

- Assurer, avec l'appui de l'UGP, l'installation des Groupes de travail Provinciaux et locaux ;
- Participer à l'élaboration des Plans de développement local ;
- Présider les réunions des Groupes de travail Provinciaux ou locaux, en collaboration avec l'UGP ;
- Coordonner, avec l'appui de l'UGP, la sélection des aires de localisation des microprojets ;
- Procéder à l'identification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des microprojets en étroite collaboration avec l'UGP ;
- Mobiliser les communautés pour leur implication effective à la réussite du Programme ;
- Participer à l'élaboration des rapports d'avancement, en étroite collaboration avec l'UGP
- Mettre en place un mécanisme de transfert des capacités et des compétences aux autorités locales pour la pérennisation des activités de développement local ;
- Appuyer la mobilisation des ressources.

#### C. Le PNUD

Le PNUD participera aux différentes instances de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du Programme. Sur le plan technique, il interviendra principalement par le truchement de l'UGP. Une lettre d'accord sera signée entre le PNUD et Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement, afin de préciser les domaines d'intervention et les responsabilités de chaque partie. A cet effet, le PNUD, en collaboration avec le Ministère de la Planification, se chargera de la mise en place de l'Unité de Gestion du Programme, de la composante réhabilitation des infrastructures de base, des microprojets. De même, il assistera le ministère de tutelle dans la mobilisation des ressources (Cf. Lettre d'accord ci-jointe en annexe )

#### D. La Direction Nationale du Programme

Sous la supervision du Ministère de tutelle, et en étroite collaboration avec l'Unité de Gestion du Programme, le Directeur National du Programme est principalement responsable d'assurer :

- l'engagement des dépenses du Programme au niveau central et local (à travers ses représentants) (DPD, Factures Pro forma..), conformément aux règles en vigueur pour l'exécution nationale ;
- l'élaboration, avec l'appui de l'UGP, des plans de travail, des documents stratégiques de mise en œuvre et les rapports d'avancement du programme ;
- le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du programme en étroite collaboration avec l'UGP, les représentants du Ministère du Plan au niveau local, et les Communes ;
- l'élaboration des documents techniques du Comité National de Coordination, avec l'appui de l'UGP ;
- la liaison entre le PNUD et le Ministère de tutelle ;
- le secrétariat du CNC, avec l'appui de l'UGP ;

Le Directeur National est responsable devant le Ministère de tutelle de la production des résultats escomptés et de la réalisation des objectifs du programme.

#### E. L'Unité de Gestion du Programme (UGP)

L'Unité de Gestion du Programme travaillera sous la supervision directe du Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement et en étroite collaboration avec la Direction Nationale du Programme. Elle est l'organe technique de mise en œuvre du Programme. A ce titre, l'UGP coordonnera les activités sur le terrain : la programmation des activités identifiées, le suivi de celles-ci sur le terrain,

l'organisation des séminaires, ateliers et réunions, missions de suivi et d'évaluation, c'est-à-dire de toute la partie opérationnelle du programme conformément aux dispositions de la lettre d'accord signée entre le PNUD et le Ministère de tutelle.

L'UGP assure la gestion des ressources techniques et financières du programme, provenant du Gouvernement, des bailleurs de fonds et d'autres partenaires intéressés ou impliqués dans le programme. A chaque niveau, elle devra travailler en partenariat avec les Groupes de travail ci-dessus cités et en harmonie avec les orientations du CNC.

Elle sera composée d'experts internationaux et nationaux répartis comme suit :

- Une Cellule technique centrale basée à Libreville constituée par un Conseiller technique principal de programme (CTP), un Chargé de Suivi Evaluation, un Assistant administratif et Financier et d'un chauffeur. Le CTP travaillera en binôme avec le Directeur National du Programme.
- Trois Unités Provinciales, une dans chaque Province (Ogooué Maritime, Haut Ogooué et Estuaire) composée d'un VNU Coordonnateur, d'un assistant coordonnateur, d'un comptable et d'un chauffeur. Le personnel local évoluant dans les zones d'intervention sera recruté de préférence au sein de leurs communautés au regard de leur connaissance de leur milieu, mais aussi pour permettre d'assurer la pérennité du programme.

Toutefois cette structure reste flexible et pourra être ajustée constamment par rapport à la taille et l'ampleur des activités du programme ART GOLD.

Les principales missions de l'UGP sont :

- l'appui à la Direction Nationale dans l'élaboration des documents techniques du Comité National de Coordination ;
- le renforcement et le développement de la dynamique communautaire ;
- le développement et suivi des actions de coopération décentralisée ;
- la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités du programme ;
- l'élaboration des rapports d'étapes, en collaboration avec le Directeur national du Programmes et les le renforcement des capacités des différents acteurs locaux dans la planification et la gestion des l'organisation des audits du Programme ;
- la mobilisation et la gestion des ressources.

#### *F. Les Partenaires*

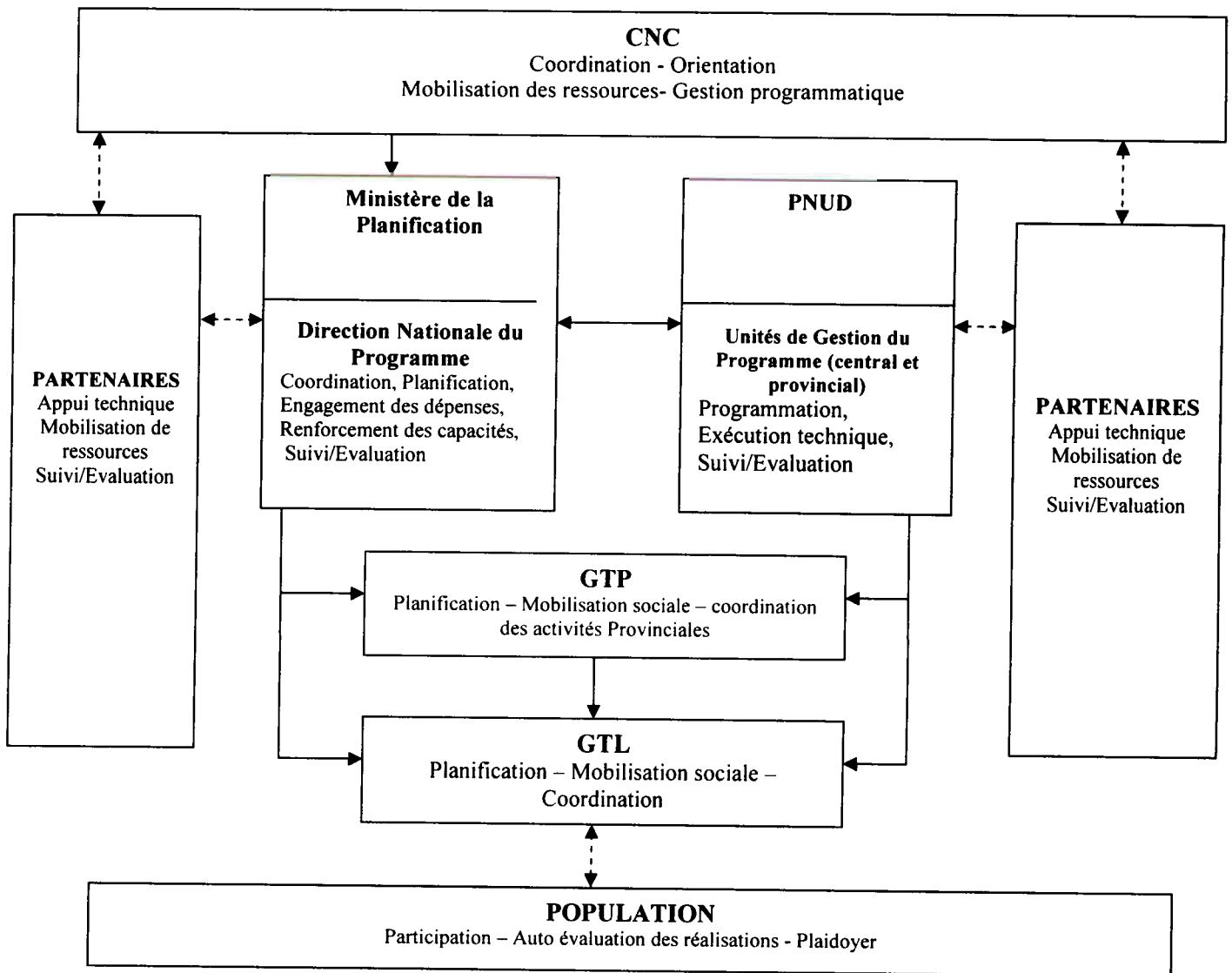
Le Programme prévoit un rôle actif et visible pour les acteurs de la coopération internationale qui décident de participer en s'intégrant dans ses systèmes de programmation et coordination des activités. A cet effet ils devront :

- Participer activement aux réunions du CNC, et des autres cadres selon le niveau d'intervention ;
- Fournir un appui technique à l'équipe du programme ;
- Participer aux missions de suivi /évaluation du programme ;
- Appuyer la mobilisation des ressources du programme.

Ces partenaires sont essentiellement :

- ART international ;
- le PNUD ;
- l'ONUSIDA ;
- l'OMS ;
- le HCR ;
- l'UNESCO ;
- l'UNICEF ;
- la FAO ;
- les Collectivités locales du Nord et du SUD;
- la Banque Africaine de Développement ;
- la Banque Mondiale ;
- les partenaires bilatéraux ; etc.

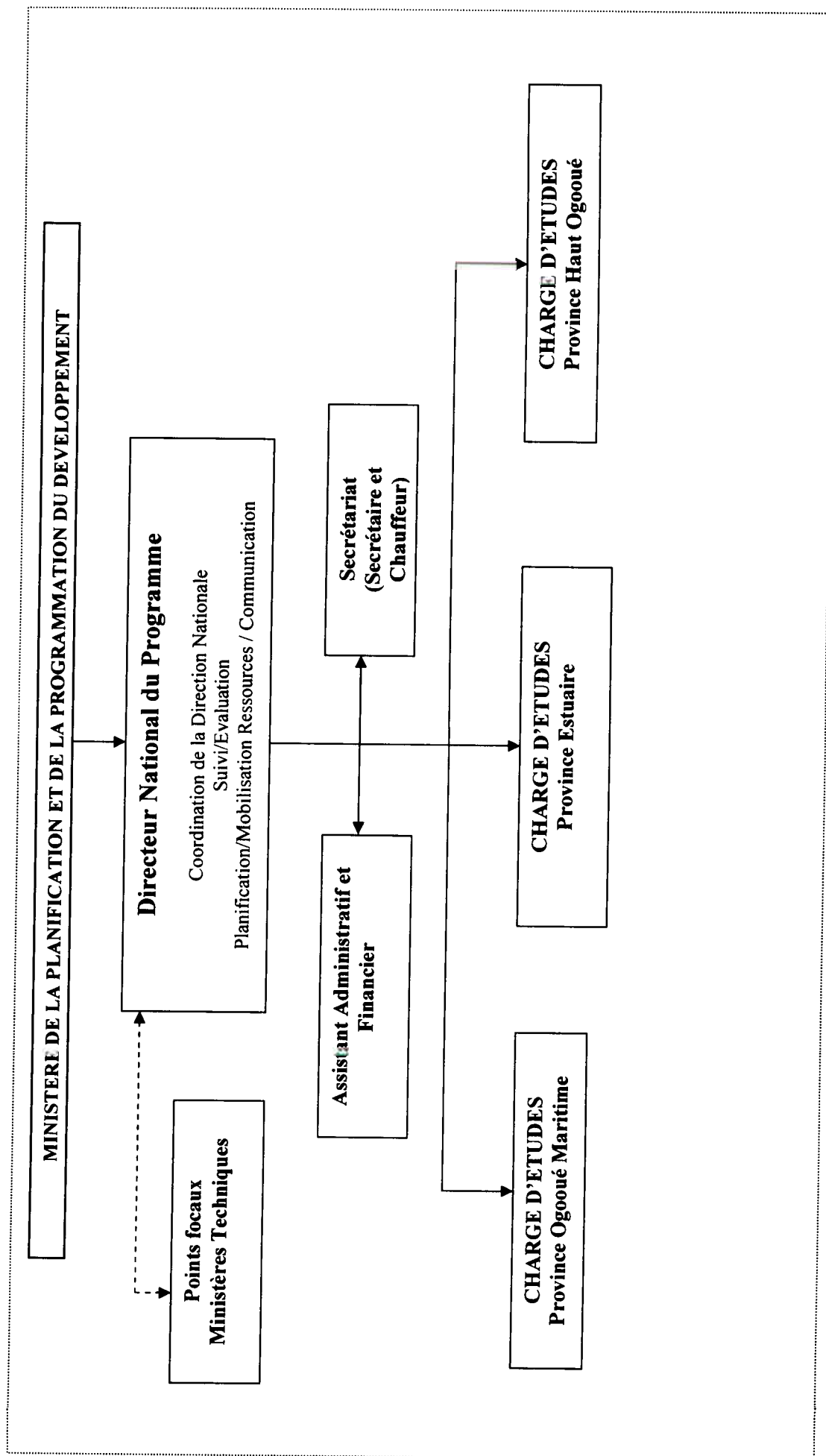
### 3.4. SCHEMA INSTITUTIONNEL



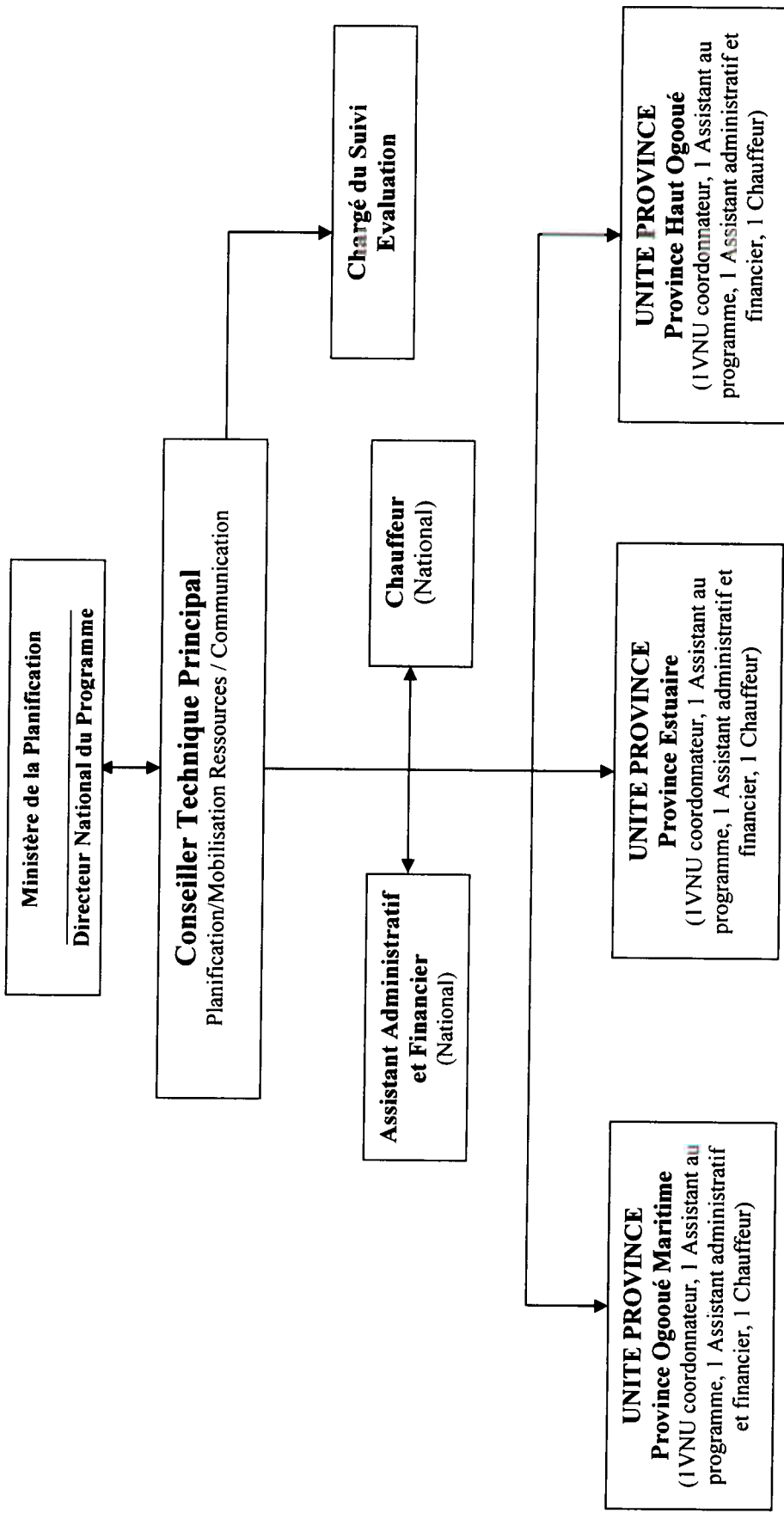
→ **Flèches pleines: Relations d'assistance et d'appui.**  
 (Ce schéma nous permet de visualiser la circulation de l'information, le niveau de mise en œuvre des orientations et décisions entre les différents niveaux ou instances du programme.)

- - - - - → **Flèches pointillées : Relations d'échange d'informations et de consultation.**  
 (Ce schéma nous permet de visualiser les liens possibles de conseils, de suivi et d'évaluation par rapport aux

# ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION NATIONALE DU PROGRAMME (DNP)



**ORGANIGRAMME UNITE DE GESTION DU PROGRAMME (UGP)**



## Partie IV : Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation des activités relatives à l'exécution du programme ART GOLD Gabon suivront les procédures du PNUD dans le cadre de l'exécution nationale, et seront assurés par l'UGP et la DNP, avec le soutien de l'initiative ART GOLD International. A cet effet un plan de suivi/évaluation sera élaboré au démarrage par l'UGP, en collaboration avec la DNP. Ce plan devra mettre l'accent sur l'obligation de fournir dans les délais, les rapports de suivi trimestriels et annuels des activités des différents groupes de travail, les rapports semestriels et annuels d'évaluation des activités de terrain, les rapports de mission, etc., au président du CNC.

Des évaluations et des audits externes seront organisés pour améliorer en permanence les performances du programme, avec les partenaires impliqués, sous formes de missions conjointes ou avec des consultants externes. Les indicateurs de résultats retenus sont ceux tirés du CPD-Gabon (Document de programme pays du PNUD-Gabon 2007-2011), de l'UNDAF-Gabon 2007-2011 (Cadre d'Assistance des Nations Unies au développement du Gabon) et du DSCR, en matière de lutte contre la pauvreté. Outre ces indicateurs de niveau national, il sera défini des indicateurs spécifiques liés à la réalisation des objectifs du programme ART GOLD au niveau local.

Les rapports issus de ces évaluations et audits permettront de promouvoir une mobilisation conséquente de ressources pour laquelle un appui de ART GOLD international et du Comité Scientifique de l'UNESCO est requis.

## Partie V : Risques

- **L'insuffisance, le retard et/ou l'absence de la mise à disposition de la contribution de la contrepartie nationale**

Les ressources ART GOLD doivent être additionnelles ; elles ne doivent pas être un simple transfert des budgets des collectivités locales au programme. Ainsi, il est souhaitable qu'une autorisation de programme pluriannuelle soit votée pour garantir les ressources propres du programme ART GOLD Gabon.

- **La faiblesse de l'assistance internationale, notamment de la coopération décentralisée**

Afin de prévenir ce risque, un plaidoyer fort pour la mobilisation des ressources doit être développé et mis en œuvre en collaboration étroite avec ART International et le Comité Scientifique UNESCO. A cette fin, une stratégie de communication efficace devra être élaborée et appliquée, de même qu'un reporting régulier et systématique auprès des partenaires et des bailleurs devront être faits. La coordination devra être renforcée entre les différentes administrations publiques, entre la société civile, le secteur privé et le secteur public.

- **L'absence ou l'insuffisance de l'appropriation nationale et locale**

Pour garantir une appropriation nationale et locale, il faut une véritable implication et une responsabilisation des populations à tous les niveaux. La Direction Nationale du Programme devra s'investir dans la coordination de la participation des administrations publiques, l'implication des services techniques dans les Groupes de travail, dans l'identification et la définition des microprojets prioritaires.

- **Le retard dans la mobilisation des populations et du personnel**

Des efforts de sensibilisation et de communication devront permettre une mobilisation des populations et une implication conséquente du personnel dans la mise en œuvre et la pérennité du programme. La mise en œuvre des programmes de formation du personnel en développement communautaire participatif devrait constituer un atout supplémentaire dans la prévention de ce risque.

- **L'ampleur inattendue des besoins en renforcement des capacités des populations et du personnel national**

Une bonne analyse au préalable des capacités en matière de planification, d'identification des besoins est nécessaire pour garantir une planification réaliste des ressources requises pour la réussite du programme.

- **L'instabilité des membres de la Direction Nationale du Programme**

Pour se prémunir du risque d'instabilité de la DNP, lié à une éventuelle mobilité de son personnel, il est important d'assurer une mobilisation permanente des ressources humaines ayant capitalisé une expérience

ART GOLD, de garantir une transparence de l'information au sein de la Direction Nationale. Un système d'archivage et de gestion d'informations devra également mis en place et entretenu.

- **La faiblesse de la collaboration et de la coordination entre les administrations publiques impliquées**

Des réunions périodiques systématiques devront être organisées entre les ministères techniques et la DNP. Cette dernière devra assurer la répartition formelle des tâches, des rôles et des responsabilités (TDRs) aux points focaux des ministères techniques.

## **Partie VI: Contexte Juridique**

Le présent descriptif de programme constitue l'instrument visé à l'article premier de l'Accord de base d'assistance conclu entre le gouvernement du Gabon et le Programme des Nations Unies pour le Développement signé par les parties en cause le 11 novembre 1974. Aux fins de cet Accord, l'organisme du pays hôte chargé de l'exécution sera à l'organisme coopérant du gouvernement visé dans l'Accord.

Le PNUD fonctionne dans ce programme comme Agence d'Exécution des bailleurs de fonds, et tous droits et privilèges appartenant au PNUD en dehors de l'accord de base seront étendus mutatis mutandis à ces bailleurs de fonds.

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au document de programme qu'avec la signature du Représentant Résident du PNUD à condition que ce dernier ait l'assurance que les autres signataires du document de programme n'ont pas d'objection à l'égard des changements proposés :

- les révisions ou additions à n'importe quelle annexe du Document du Programme ;
- les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les résultats et les activités du programme, mais qui tiennent à l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou aux augmentations de coûts dues à l'inflation;
- les révisions annuelles obligatoires pour le rééchelonnement de la fourniture des apports prévus du programme, pour l'accroissement, dû à l'inflation, des dépenses d'experts ou d'autres frais, en fonction de la souplesse financière de l'organisme.



## SECTION II : Cadre stratégique des résultats

**Effets escomptés UNDAF** : Réduction de la Pauvreté dans les domaines essentiels du développement économique et social

### **Effets escomptés Programme Pays:**

- Les politiques budgétaires, fiscales et sectorielles sont adoptées et mise en œuvre
- Les revenus des pauvres et des groupes vulnérables sont augmentés
- Les populations les plus démunis et les plus vulnérables accèdent aux services sociaux de base
- L'implication et la participation des acteurs communautaires dans la gestion des affaires publiques sont effectives

### **Produits**

- Les capacités nationales et locales en matière de politiques budgétaire et fiscale en faveur des pauvres sont renforcées, développées et en phase avec le DSCRP et le OMD
- Les structures (PME/PMI) de prestation de services ainsi que les organisations professionnelles du secteur rural sont promues et renforcées
- Les infrastructures de Santé et de formation sont réhabilitées dans les zones ciblées
- Les capacités des communautés à la base sont renforcées et développées

### **Indicateurs d'effet du programme:**

- Nombre d'experts nationaux formés/recyclés
- % des bénéficiaires qui sont régulièrement suivis et encadrés
- Nombre d'infrastructures de santé et de formations réhabilitées
- Nombre de Réseaux territoriaux communautaires mis en place et opérationnels
- Nombre de programmes de coopération décentralisée élaborés et mis en oeuvre
- Qualité de la gouvernance locale
- Nombre de bénéficiaires de formations professionnelles et d'apprentissage, y compris les formations techniques
- Nombre de femmes impliquées dans les formations
- Nombre de femmes bénéficiaires directes du programme
- Nombre de rapports de gestion administrative et financière locale

### **Objectif MYFF :**

Réalisation des OMD et lutte contre la pauvreté

**Stratégie de partenariat** : La dynamique communautaire - L'innovation - Le développement intégré - Le processus participatif - La coopération décentralisée - La promotion du Genre

**Titre et numéro du programme** : **ART GOLD Gabon**

**Appui** aux Réseaux Territoriaux pour la Gouvernance Locale et le Développement du Gabon (dans les Provinces de l'Estuaire, du Haut Ogooué et de l'Ogooué Maritime)

**PREMIERE ANNEE**

Résultats attendus	Cible annuelle de résultat	Activités	Indicateur de réalisation	Intrants	Ligne budget	Budget US\$
Un cadre opérationnel de planification, de suivi et de coordination du développement local opérationnel est mis en place		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de l'Unité de Gestion du Programme, du CNC et des groupes de travail des provinces</li> <li>Cartographie des provinces et identification des besoins</li> <li>Ateliers d'identification et de sélection des zones d'intervention</li> <li>Elaboration des plans de développement local des communes choisies</li> <li>Elaboration d'un plan de mobilisation de ressources</li> <li>Ateliers de restitution à tous les niveaux</li> <li>Suivi et d'évaluation</li> </ul>	<p>La qualité de la planification, de la mise en œuvre et de la coordination du programme</p> <p>Le niveau de compréhension du développement local par les acteurs</p> <p>Données disponibles sur la situation socio économique des 3 provinces</p> <p>Nbre de zones d'intervention identifiées par province</p> <p>Nbre de plan de développement local élaboré et mis en oeuvre</p> <p>La qualité des ressources mobilisées (Experts, fonds, donations....)</p> <p>Qualité de la gouvernance locale (Suivi-Evaluation)</p> <p>Nombre de rapports de gestion administrative et financière locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnel ALD</li> <li>Consultants Internationaux</li> <li>Consultants nationaux</li> <li>Service contrat individuel</li> <li>VNU</li> <li>Travel</li> <li>Office Equipment</li> <li>Communication/Audio</li> <li>Fournitures/Rapports suivi</li> <li>ICT</li> <li>Maintenance (hardware)</li> <li>Maintenance (autres)</li> <li>Services Professionnels</li> <li>Divers: Sémin/Aiel</li> <li><b>Sous Total</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>71100</li> <li>71200</li> <li>71300</li> <li>71400</li> <li>71500</li> <li>71600</li> <li>72200</li> <li>72400</li> <li>72500</li> <li>72800</li> <li>73300</li> <li>73400</li> <li>74100</li> <li>74500</li> <li><b>Sous Total</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>125 000</li> <li>50 000</li> <li>20 000</li> <li>80 000</li> <li>130 000</li> <li>60 000</li> <li>30 000</li> <li>20 000</li> <li>10 000</li> <li>50 000</li> <li>5 000</li> <li>5 000</li> <li>30 000</li> <li>50 000</li> <li><b>665.000</b></li> </ul>
Les capacités et les compétences des acteurs locaux en matière de planification et de gestion programmatique sont développées et renforcées		<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation du CNC, des GT provinciaux et locaux</li> <li>Formations des acteurs</li> <li>Elaboration d'un manuel de planification et de gestion du développement local</li> </ul>	<p>Le niveau d'implication des acteurs institutionnels et civils</p> <p>Nbre de personnes Hommes/femmes formées</p> <p>La qualité des formations dispensées</p> <p>Le taux de participation des acteurs par secteur</p> <p>Source de vérification : Manuel produit</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consultants Internationaux</li> <li>Consultants nationaux</li> <li>Appui administratif</li> <li>Travel</li> <li>Supplies : Publicat Com</li> <li>Divers : Formations ....</li> <li><b>Sous Total</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>71200</li> <li>71300</li> <li>71400</li> <li>71600</li> <li>72500</li> <li>74500</li> <li><b>Sous Total</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>20 000</li> <li>10 000</li> <li>10 000</li> <li>12 000</li> <li>10 000</li> <li>30 000</li> <li><b>100.000</b></li> </ul>

Résultats attendus	Cible annuelle de résultat	Activités	Indicateur de réalisation	Intrants	Ligne budget	Budget US\$
Les moyens et les capacités des infrastructures communautaires de base (écoles, centres de santé, routes...) sont renforcés		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui technique ou en technologies nouvelles aux PME/PMI locales ou autres initiatives locales GIE....</li> <li>- Réhabilitation d'au moins 2 services sociaux de base (Ecoles, Centres de Santé) identifiés dans chaque province</li> </ul>	Nbre de structures de PME/PMI/GIE appuyés	- Consultants Internationaux - Consultants nationaux - Appui administratif - Travel - Office Equipment - Materials et Goods - Supplies : Publicat Com - Divers : Formations, ...	71200 71300 71400 71600 72200 72300 72500 74500	90.000 70.000 50.000 50.000 100.000 80.000 20.000 20.000
			Nbre d'initiatives locales soutenues			
Des microprojets intégrés de développement local (santé, éducation, agriculture, élevage, artisanat, culture, écotourisme, petit commerce, etc.) sont élaborés, approuvés et mis en œuvre.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers de planification, d'élaboration de projets d'impact dans les différents secteurs</li> <li>- Ateliers de Sélection des microprojets</li> <li>- Financement et mise en œuvre des microprojets sélectionnés</li> <li>- Sélection des innovations dans les domaines cibles et Vulgarisation auprès des autres acteurs</li> <li>- Suivi /Evaluation de la mise en oeuvre</li> </ul>	Nbre de structures réhabilitées et soutenues			
			Niveau d'accessibilité des structures par les populations	<b>Sous Total</b>		
			Qualité des services			
			Taux de fréquentation des services			
			Nbre de projets d'impact qualifié pour un financement	- Consultants Internationaux - Consultants nationaux - Appui administratif - Travel - Materials et Goods - Supplies : Publicat Com - Grants - Services Prof (ME, Audit) - Divers : Sémin. /Format	71200 71300 71400 71600 72300 72500 72600 74100 74500	50.000 50.000 50.000 30.000 50.000 80.000 250.000 30.000 50.000
			Nbre de secteurs pris en compte dans les actions intégrées			
			Nbre de microprojets sélectionnés intégrant la lutte contre le VIH/SIDA			
			L'impact sur l'accessibilité aux services sociaux de base	<b>Sous Total</b>		<b>640.000</b>
			Nbre de micro projets soutenus			
			% de groupements féminins, d'initiatives de femmes soutenus			
			Nbre d'innovation sélectionnées et vulgarisées			
			L'impact de ces innovations dans la productivité			

Résultats attendus	Cible annuelle de résultat	Activités	Indicateur de réalisation	Intrants	Ligne budget	Budget US\$
<b>La dynamique communautaire est renforcée</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagnes de sensibilisation sur l'importance du mouvement communautaire pour le développement local</li> <li>- Soutien technique et financier pour la création et le renforcement des OBC dans les zones</li> <li>- Formations des acteurs des différentes OBC dans les domaines suivantes : planification/suivi/ Evaluation de projets, plaidoyer, techniques de Communication</li> <li>- Création de radios rurales / communautaires</li> </ul>	<p>Nbre de campagnes de sensibilisation effectuée</p> <p>Taux de participation des acteurs</p> <p>Nbre d'OBC effectivement renforcées et/ou créées</p> <p>Nbre de Formations dispensées</p> <p>Nbre de Radios rurales/communautaires créées</p> <p>Les programmes diffusés par ces radios</p> <p>Le niveau de participation et d'implication des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultants Internationaux</li> <li>- Consultants nationaux</li> <li>- Travel</li> <li>- Materials et Goods</li> <li>- Supplies : Publicat Com</li> <li>- Grants</li> <li>- Divers : Sémin /Format</li> <li>Sous Total</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>71200</li> <li>71300</li> <li>71600</li> <li>72300</li> <li>72500</li> <li>72600</li> <li>74500</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>30.000</li> <li>20.000</li> <li>20.000</li> <li>10.000</li> <li>20.000</li> <li>35.000</li> <li>20.000</li> <li>155.000</li> </ul>
<b>Le partenariat local et international est développé</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des rencontres de présentation du Programme ART GOLD Gabon</li> <li>- Participation aux grandes rencontres sur la coopération décentralisée</li> <li>- Organisation de missions d'échanges avec des partenaires internationaux</li> <li>- Publication des rapports et des réalisations dans les différents espaces de la coopération décentralisée et des OMD, ART Internationale et Comité Scientifique UNESCO</li> <li>- Organisation de journées thématiques d'échanges et de valorisation des potentialités socio économiques et aussi culturelles</li> <li>- Mobiliser des ressources additionnelles pour le programme</li> </ul>	<p>Le niveau d'implication des institutions publiques et privées au programme</p> <p>Nbre de partenaires SNU et bilatéraux impliqués</p> <p>Nbre de programmes de coopération décentralisée élaborés et mis en oeuvre</p> <p>Nbre de d'organismes communautaires, privés informels structurés par l'action de ART GOLD</p> <p>La visibilité du programme au niveau national et international</p> <p>Volume et qualité des ressources mobilisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultants Internationaux</li> <li>- Travel</li> <li>- Supplies : Publicat/ Com</li> <li>- Professional services</li> <li>- Divers : Sémin/ rencontres</li> <li>Sous Total</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>71200</li> <li>71600</li> <li>72500</li> <li>74100</li> <li>74500</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>55.000</li> <li>50.000</li> <li>30.000</li> <li>20.000</li> <li>50.000</li> <li>205.000</li> </ul>
<b>TOTAL</b>					<b>TOTAL</b>	<b>2.195.000</b>

**DEUXIEME ANNEE**

Résultats attendus	Cible annuelle de résultat	Activités	Indicateur de réalisation	Intrants	Ligne budget	Budget US\$
Un cadre opérationnel de planification, de suivi et de coordination du développement local opérationnel est mis en place	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestions Opérationnelles de l'Unité de Gestion du Programme, du CNC et des groupes de travail Provinciaux et locales</li> <li>- Revue à mi-parcours du programme et des plans de développement local des zones d'intervention</li> <li>- Suivi/Evaluation</li> <li>- Démarrage des concertations pour le passage à l'échelle dans de nouvelles zones</li> <li>- Analyse de situation des autres provinces</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnel ALD</li> <li>- Consultants Internationaux</li> <li>- Consultants nationaux</li> <li>- Service contrat individuel</li> <li>- VNU</li> <li>- Travel</li> <li>- Office Equipment</li> <li>- Communication/Audio</li> <li>- Fournitures/Rapports suivi</li> <li>- ICT</li> <li>- Maintenance (hardware)</li> <li>- Maintenance (autres)</li> <li>- Services Professionnels</li> <li>- Divers: Sémin/Aiel</li> </ul> <p align="right"><b>Sous Total</b></p>	<p>La qualité de la planification, de la mise en œuvre et de la coordination du programme</p> <p>Le niveau de compréhension du développement local par les acteurs</p> <p>Données disponibles sur la situation socio économique des nouvelles provinces identifiées</p> <p>Nbre de nouvelles zones d'intervention identifiées par province</p> <p>Nbre de plan de développement local révisé</p> <p>Qualité de la gouvernance locale (Suivi-Evaluation)</p> <p>Nombre de rapports de gestion administrative et financière locale</p>	<p>71100</p> <p>71200</p> <p>71300</p> <p>71400</p> <p>71500</p> <p>71600</p> <p>72200</p> <p>72400</p> <p>72500</p> <p>72800</p> <p>73300</p> <p>73400</p> <p>74100</p> <p>74500</p> <p><b>550.000</b></p>	<p>150.000</p> <p>10.000</p> <p>10.000</p> <p>70.000</p> <p>150.000</p> <p>30.000</p> <p>20.000</p> <p>20.000</p> <p>10.000</p> <p>20.000</p> <p>5.000</p> <p>5.000</p> <p>30.000</p> <p>20.000</p> <p><b>550.000</b></p>	
Les capacités et les compétences des acteurs locaux en matière de planification et de gestion programmatique sont développées et renforcées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recyclage/Formation des membres du CNC, des GT provinciaux et locaux</li> <li>- Recyclage/Formations des acteurs</li> <li>- Evaluation de l'utilisation du manuel de planification et de gestion du développement local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultants Internationaux</li> <li>- Consultants nationaux</li> <li>- Appui administratif</li> <li>- Travel</li> <li>- Supplies : Publicat Com</li> <li>- Divers : Formations .....</li> </ul> <p align="right"><b>Sous Total</b></p>	<p>Le niveau d'implication des acteurs institutionnels et civils</p> <p>Nbre de personnes Hommes/femmes formées</p> <p>La qualité des formations dispensées</p> <p>Le taux de participation des acteurs par secteur</p> <p>Source de vérification : Manuel produit</p>	<p>71200</p> <p>71300</p> <p>71400</p> <p>71600</p> <p>72500</p> <p>74500</p> <p><b>95.000</b></p>	<p>20.000</p> <p>10.000</p> <p>10.000</p> <p>20.000</p> <p>15.000</p> <p>20.000</p> <p><b>95.000</b></p>	

Résultats attendus	Cible annuelle de résultat	Activités	Indicateur de réalisation	Intrants	Ligne budget	Budget US\$
Les moyens et les capacités des infrastructures communautaires de base (écoles, centres de santé, routes...) sont renforcés		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui technique ou en technologies nouvelles aux PME/PMI locales ou autres initiatives locales GIE....</li> <li>- Réhabilitation d'au moins 2 services sociaux de base (Ecoles, Centres de Santé) identifiés dans chaque province</li> <li>- Suivi/Evaluation des réalisations</li> </ul>	<p>Nbre de structures de PME/PMI/GIE appuyés</p> <p>Nbre d'initiatives locales soutenues</p> <p>Nbre de structures réhabilitées et soutenues</p> <p>Niveau d'accessibilité des structures par les populations</p> <p>Qualité des services</p> <p>Taux de fréquentation des services</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultants Internationaux</li> <li>- Consultants nationaux</li> <li>- Appui administratif</li> <li>- Travel</li> <li>- Office Equipment</li> <li>- Materials et Goods</li> <li>- Supplies - Publicat Com</li> <li>- Divers - Formations.....</li> <li>Sous Total</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>71200</li> <li>71300</li> <li>71400</li> <li>71600</li> <li>72200</li> <li>72300</li> <li>72500</li> <li>74500</li> <li>Sous Total</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>90.000</li> <li>70.000</li> <li>50.000</li> <li>50.000</li> <li>100.000</li> <li>80.000</li> <li>20.000</li> <li>20.000</li> <li>460.000</li> </ul>
Des microprojets intégrés de développement local (santé, éducation, agriculture, élevage, artisanat, culture, écotourisme, petit commerce, etc.) sont élaborés, approuvés et mis en œuvre.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers de planification, d'élaboration de projets d'impact dans les différents secteurs</li> <li>- Ateliers de Sélection des microprojets</li> <li>- Financement et mise en œuvre des activités des microprojets sélectionnés</li> <li>- Sélection des innovations dans les domaines cibles et Vulgarisation auprès des autres acteurs</li> <li>- Evaluation de l'impact des innovations sur la productivité</li> <li>- Suivi /Evaluation de la mise en oeuvre</li> </ul>	<p>Nbre de projets d'impact qualifié pour un financement</p> <p>Nbre de secteurs pris en compte dans les actions intégrées</p> <p>Nbre de microprojets sélectionnés intégrant la lutte contre le VIH/SIDA</p> <p>L'impact sur l'accessibilité aux services sociaux de base</p> <p>Nbre de micro projets soutenus</p> <p>% de groupements féminins, d'initiatives de femmes soutenus</p> <p>Nbre d'innovation sélectionnées et vulgarisées</p> <p>L'impact de ces innovations dans la productivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultants Internationaux</li> <li>- Consultants nationaux</li> <li>- Appui administratif</li> <li>- Travel</li> <li>- Materials et Goods</li> <li>- Supplies - Publicat Com</li> <li>- Grants</li> <li>- Services Prof (ME, Audit)</li> <li>- Divers - Sémin /Format</li> <li>Sous Total</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>71200</li> <li>71300</li> <li>71400</li> <li>71600</li> <li>72300</li> <li>72500</li> <li>72600</li> <li>74100</li> <li>74500</li> <li>Sous Total</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>30.000</li> <li>20.000</li> <li>30.000</li> <li>20.000</li> <li>20.000</li> <li>80.000</li> <li>200.000</li> <li>30.000</li> <li>50.000</li> <li>480.000</li> </ul>

Résultats attendus	Cible annuelle de résultat	Activités	Indicateur de réalisation	Intrants	Ligne budget	Budget US\$
<b>La dynamique communautaire est renforcée</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagnes de sensibilisation sur l'importance du mouvement communautaire pour le développement local</li> <li>- Soutien technique et financier pour la création et le renforcement des OBC dans les zones</li> <li>- Formations des acteurs des différentes OBC dans les domaines suivantes : planification/suivi/ Evaluation de projets, plaidoyer, techniques de Communication</li> <li>- Création de radios rurales / communautaires</li> </ul>	<p>Nbre de campagnes de sensibilisation effectuée</p> <p>Taux de participation des acteurs</p> <p>Nbre d'OBC effectivement renforcées et/ou créées</p> <p>Nbre de Formations dispensées</p> <p>Nbre de Radios rurales/communautaires créées</p> <p>Les programmes diffusés par ces radios</p> <p>Le niveau de participation et d'implication des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultants Internationaux</li> <li>- Consultants nationaux</li> <li>- Travel</li> <li>- Materials et Goods</li> <li>- Supplies : Publicat Com</li> <li>- Grants</li> <li>- Divers : Semin./Format</li> <li>Sous Total</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>71200</li> <li>71300</li> <li>71600</li> <li>72300</li> <li>72500</li> <li>72600</li> <li>74500</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>15.000</li> <li>10.000</li> <li>30.000</li> <li>5.000</li> <li>10.000</li> <li>50.000</li> <li>30.000</li> <li><b>150.000</b></li> </ul>
<b>Le partenariat local et international est développé</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des rencontres de présentation, d'information du Programme ART GOLD Gabon</li> <li>- Participation aux grandes rencontres sur la coopération décentralisée</li> <li>- Organisation de missions d'échanges avec des partenaires internationaux</li> <li>- Publication des rapports et des réalisations dans les différents espaces de la coopération décentralisée et des OMD, ART Internationale et Comité Scientifique UNESCO</li> <li>- Organisation de journées thématiques d'échanges et de valorisation des potentialités socio économiques et aussi culturelles</li> <li>- Mobiliser des ressources additionnelles pour le programme pour le passage à l'échelle</li> </ul>	<p>Le niveau d'implication des institutions publiques et privées au programme</p> <p>Nbre de partenaires SNU et bilatéraux impliqués</p> <p>Nbre de programmes de coopération décentralisée élaborés et mis en oeuvre</p> <p>Nbre de d'organismes communautaires, privés informels structurés par l'action de ART GOLD</p> <p>La visibilité du programme au niveau national et international</p> <p>Volume et qualité des ressources mobilisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultants Internationaux</li> <li>- Travel</li> <li>- Supplies : Publicat/ Com</li> <li>- Professional services</li> <li>- Divers : Semin/ rencontres</li> <li>Sous Total</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>71200</li> <li>71600</li> <li>72500</li> <li>74100</li> <li>74500</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>60.000</li> <li>100.000</li> <li>30.000</li> <li>20.000</li> <li>50.000</li> <li><b>260.000</b></li> </ul>
					<b>TOTAL</b>	<b>1.995.000</b>

# **ANNEXES**





**LETTRE D'ACCORD**  
**ENTRE**  
**LE PNUD**  
**ET**  
**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION**  
**ET DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT**  
**POUR**  
**LA FOURNITURE DE SERVICES D'APPUI**

**Programme d'Appui aux Réseaux Territoriaux pour la Gouvernance Locale et le Développement du Gabon**  
**(ART GOLD Gabon)**

Monsieur le Ministre d'Etat,

1. J'ai l'honneur de me référer aux consultations qui ont eu lieu entre les représentants du Gouvernement du gabonais (ci-après désigné le « Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement ») et les représentants du PNUD concernant la fourniture par le bureau de pays du PNUD d'un appui au Programme d'Appui aux Réseaux Territoriaux pour la Gouvernance Locale et le Développement (ART GOLD Gabon) au titre de l'exécution nationale. Le PNUD et le Gouvernement conviennent que le bureau de pays du PNUD fournisse les services décrits ci-dessous à la demande du Gouvernement par l'intermédiaire de son agent d'exécution désigné dans le document descriptif d'appui au programme ART GOLD Gabon, en l'occurrence le Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement du Gabon.

2. Le PNUD Gabon fournit des services d'appui à l'exécution du programme, notamment une assistance pour l'établissement de rapports et le paiement direct. En fournissant ces services d'appui, le PNUD Gabon doit veiller à renforcer la capacité du Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement, l'agent d'exécution, afin de lui permettre d'entreprendre ces activités directement et d'assurer la pérennité du programme. Les frais engagés par le PNUD Gabon dans la prestation des services d'appui sont imputés au budget du Programme ART GOLD Gabon.

3. En outre, le PNUD Gabon fournit, à la demande du Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement, les services d'appui ci-après :

- (a) Identification et recrutement et Gestion du personnel à affecter à l'Unité de Gestion du Programme
- (b) Définition et facilitation des activités de formation
- (c) Identification et recrutement de consultants nationaux et internationaux
- (d) Achat de Biens et Services
- (e) Passation des marchés de Fournitures et de Services
- (f) Accès aux systèmes mondiaux d'information gérés par le PNUD, au réseau des bureaux de pays du PNUD et aux systèmes spécialisés contenant des données sur les opérations, y compris des listes de consultants et de prestataires de services de développement.
- (g) Accès au Système ATLAS

Ces services seront appliqués aux activités suivantes selon le cadre de Résultats du Document descriptif d'appui au programme:

Résultats Attendus	Activités	Budget Prévisionnel
Un cadre opérationnel de planification, de suivi et de coordination du développement local opérationnel est mis en place	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de l'Unité de Gestion du Programme, du CNC et des Groupes de travail des Provinces</li> <li>- Cartographie des Provinces et identification des besoins</li> </ul>	Cf. Document de programme
Les moyens et les capacités des infrastructures communautaires de base (écoles, centres de santé, routes...) sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui technique ou en technologies nouvelles aux micro entreprises locales ou autres initiatives locales GIE....</li> <li>- Réhabilitation des Infrastructures et Services sociaux de base (Ecoles, Centres de Santé) identifiés dans chaque province</li> </ul>	Cf. Document de programme
Des microprojets intégrés de développement local (santé, éducation, agriculture, élevage, artisanat, culture, écotourisme, petit commerce, etc.) sont élaborés, approuvés et mis en re.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers de planification, d'élaboration de projets d'impact dans les différents secteurs</li> <li>- Ateliers de Sélection des microprojets</li> <li>- Financement et mise en œuvre des microprojets sélectionnés</li> <li>- Sélection des innovations dans les domaines cibles et Vulgarisation auprès des autres acteurs</li> <li>- Suivi /Evaluation de la Mise en oeuvre</li> </ul>	Cf. Document de programme
La dynamique communautaire est renforcée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagnes de sensibilisation sur l'importance du mouvement communautaire pour le développement local</li> <li>- Soutien technique et financier pour la création et le renforcement des OBC dans les zones</li> <li>- Formations des acteurs des différentes OBC dans les domaines suivantes : planification/suivi/ Evaluation de projets, plaidoyer, techniques de Communication</li> <li>- Création de radios rurales / communautaires</li> </ul>	Cf. Document de programme
Le partenariat local et international est développé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des rencontres de présentation du Programme ART GOLD Gabon</li> <li>- Participation aux grandes rencontres sur la coopération décentralisée</li> <li>- Organisation de missions d'échanges avec des partenaires internationaux</li> <li>- Publication des rapports et des réalisations dans les différents espaces de la coopération décentralisée et des OMD, ART Internationale et Comité Scientifique UNESCO</li> <li>- Organisation de journées thématiques d'échanges et de valorisation des potentialités socio économiques et aussi culturelles</li> <li>- Mobiliser des ressources additionnelles pour le programme</li> </ul>	Cf. Document de programme

4. Le Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement fournit directement, à travers la Direction Nationale du Programme, les services suivants :

Résultats Attendus	Activités	Budget Prévisionnel
<b>Un cadre opérationnel de planification, de suivi et de coordination du développement local opérationnel est mis en place</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation des organes de gestion du programme (DNP, UGP, GTP et GTL)</li> <li>- Ateliers d'identification et de sélection des zones d'intervention</li> <li>- Elaboration des plans de développement local des communes choisies</li> <li>- Ateliers de restitution à tous les niveaux</li> <li>- Suivi et Evaluation</li> </ul>	<b>Cf. Document de programme</b>
<b>Les capacités et les compétences des acteurs locaux en matière de planification du développement local et de gestion programmatique sont développées et renforcées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation du CNC, de la DNP, de l'UGP, des Groupes de Travail Provinciaux et Locaux</li> <li>- Formations des acteurs</li> <li>- Elaboration d'un manuel de planification et de gestion du développement local</li> </ul>	<b>Cf. Document de programme</b>
<b>Le partenariat local et international est développé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de journées thématiques d'échanges et de valorisation des potentialités socio économiques et aussi culturelles</li> </ul>	<b>Cf. Document de programme</b>

5. Le bureau de pays du PNUD assure l'achat des biens et services et le recrutement du personnel affecté au programme conformément aux règlements, règles, politiques et procédures du PNUD. Les services d'appui décrits au paragraphe 3 ci-dessus et les budgets prévisionnels correspondants sont détaillés à l'annexe au document descriptif d'appui au programme, sous la forme figurant à l'appendice ci-joint. En cas de changement des conditions applicables aux services d'appui fournis par le PNUD Gabon pendant la durée du programme ART GOLD, l'annexe est révisée par accord mutuel entre le Représentant résident du PNUD et le Ministre de la Planification et de la Programmation du Développement.

6. Les dispositions pertinentes du Document sur l'assistance du PNUD au Gabon signé le 11 novembre 1974, y compris les dispositions concernant les privilèges et immunités, sont applicables à la fourniture de ces services. Le Gouvernement conserve la responsabilité de l'ensemble de l'exécution nationale des programmes par le biais de l'agent d'exécution qu'il aura désigné. La responsabilité du bureau de pays du PNUD se limite à fournir les services d'appui définis dans l'annexe au document d'appui au programme.

7. En cas de réclamations ou de litiges découlant de la fourniture des services d'appui par le PNUD Gabon conformément à la présente lettre, les dispositions pertinentes de l'accord de base type s'appliquent.

8. Les modalités de recouvrement des coûts par le bureau de pays du PNUD en rapport avec la fourniture des services d'appui décrits au paragraphe 3 doivent être précisées dans le document d'appui au programme ART GOLD Gabon.

9. Le PNUD Gabon présente des rapports d'activités sur les services d'appui fournis et rend compte des dépenses remboursées, selon que de besoin.

10. Les présents arrangements ne peuvent être modifiés que d'un commun accord entre les parties.

11. Si les dispositions qui précèdent rencontrent votre agrément, je vous saurais gré de bien vouloir signer et retourner à notre bureau deux exemplaires de la présente lettre. Après signature, la présente lettre constituera un accord entre votre Gouvernement et le PNUD Gabon quant aux conditions régissant la fourniture, par le PNUD Gabon, de services d'appui à l'exécution nationale du Programme ART GOLD Gabon.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'assurance de ma haute considération.

**POUR LE GOUVERNEMENT**

M. Casimir OYE MBA,  
Ministre d'Etat, Ministre de la Planification  
et de la Programmation du Développement



Signature

16 Juin 06  
Date

**POUR LE PNUD**

Mme Bintou DJIBO,  
Représentant Résident



Signature

16 Juin 06  
Date

# **Termes de Référence**

## **Conseiller Technique Principal**

### **Projet ART - GOLD**

#### **I – CONTEXTE GÉNÉRAL**

Le Gabon est un pays à revenu intermédiaire qui s'est malgré tout engagé, à l'instar d'autres pays en voie de développement, à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté dans la perspective d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

L'appui du PNUD à ces efforts du Gouvernement se fait à travers, entre autres, l'élaboration et la mise œuvre de programmes, dont celui d'**Appui aux Réseaux Territoriaux pour la Gouvernance Locale et le Développement du Gabon**, intitulé **ART GOLD -Gabon**, placé sous la tutelle du Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement. Le programme ART GOLD Gabon s'inscrit dans le cadre de l'Initiative ART International née d'une collaboration entre l'UNESCO, le PNUD, l'UNIFEM et l'UNOPS et vise à donner un appui aux gouvernements nationaux dans leurs politiques de soutien au développement local à travers la promotion de la coopération décentralisée tant au niveau institutionnel, thématique que technologique. Il part du principe que les OMD sont étroitement liés entre eux et ne peuvent être mieux atteints qu'à travers une approche intersectorielle favorisant la participation de toute la population.

Ce programme a pour but essentiel la réduction de la pauvreté à travers la promotion du développement intégré des Provinces, des Départements et des villes du Gabon dans les domaines de la planification des politiques, du renforcement de capacités et l'appui au développement local dans les zones d'intervention. Il est basé sur une approche participative, intersectorielle et partenariale et propose une intervention directe à la fois dans les domaines de la gouvernance, des processus de développement local et du renforcement des structures et services sociaux de base. C'est à la fois un outil de développement et de stabilisation des zones rurales et de renforcement des capacités techniques et financières des communautés, mais aussi un outil de plaidoyer pour la prise en compte du Genre dans la planification locale du développement et pour la mobilisation de ressources pour la pérennisation des actions.

Ainsi l'intervention du programme ART GOLD se fera à travers des activités d'analyses et d'identification de besoins, de planification et d'exécution de plans de développement local, de renforcement de capacités des acteurs locaux, de réhabilitation de petites infrastructures et services sociaux de base (Centres de santé, Ecoles...), de soutien aux initiatives de base et financement de microprojets générateurs de revenus

Ce programme sera mis en œuvre en plusieurs phases avec pour ambition de couvrir toute l'étendue du Gabon. La phase actuelle, qui est la première, couvrira les trois Provinces de l'Ogooué Maritime, du Haut Ogooué et de l'Estuaire, à raison de deux Communes par Provinces, soit six zones d'intervention.

L'exécution du programme ART GOLD se fera suivant la modalité NEX (National Execution), comme suite aux concertations entre les différents acteurs impliqués dans la phase préparatoire du programme. Le ministère de la Planification et de la Programmation du Développement agira comme Ministère de tutelle et travaillera au niveau opérationnel à travers une Direction Nationale de Programme (DNP) en collaboration étroite avec une Unité de Gestion du Programme (UGP), dirigée par un Conseiller Technique Principal et placée sous la supervision du Représentant Résident du PNUD.

Les présents termes de référence précise les missions, les tâches et les résultats attendus du Conseiller Technique Principal du Programme.

#### **II – LES MISSIONS DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)**

L'UGP est l'organe d'appui technique du PNUD à la mise en œuvre du Programme. A ce titre, l'UGP coordonnera, en étroite collaboration avec la Direction Nationale du Projet, les activités sur le terrain : la programmation des activités identifiées, le suivi de celles-ci sur le terrain, l'organisation des séminaires, ateliers et réunions, missions de suivi et d'évaluation, c'est-à-dire de toute la partie opérationnelle du programme, conformément aux dispositions de la lettre d'accord signée entre le PNUD et le Ministère de tutelle.

L'UGP assure la gestion des ressources techniques et financières du projet, qu'elles proviennent des contributions du Gouvernement ou des apports des communautés locales, des bailleurs de fonds ou d'autres partenaires intéressés ou impliqués dans le programme. A chaque niveau, elle devra travailler en partenariat avec les Groupes de travail ci-dessus cités et en harmonie avec les orientations du CNC.

L'UGP est composée d'une Cellule technique centrale basée à Libreville constituée du CTP, d'un Chargé de Suivi Evaluation, d'un Assistant administratif et Financier et d'un chauffeur. Elle est relayée au niveau local par trois Unités Provinciales, à raison d'une dans chaque Province (Ogooué Maritime, Haut Ogooué et Estuaire). Chaque Unité Provinciale est composée d'un VNU Coordonnateur, d'un Assistant coordonnateur, d'un comptable et d'un chauffeur recrutés de préférence au sein des structures communales et départementales.

Toutefois cette structure reste flexible et pourra être ajustée constamment par rapport à la taille et l'ampleur des activités du programme ART Gold Gabon.

### **III – LES MISSIONS DU CONSEILLER TECHNIQUE PRINCIPAL (CTP)**

Le CTP est responsable devant le PNUD de la qualité, du respect des délais et de l'efficacité des services rendus et des activités menées par l'UGP, ainsi que de l'utilisation des fonds dont la gestion qui lui a été confiée. A ce titre, il est tenu responsable des résultats du Programme et doit rendre compte au Représentant Résident.

Il est responsable devant le DNP de la bonne réalisation des activités menées sous sa supervision et par le personnel de l'UGP.

Les principales missions du CTP sont :

- L'appui à la mise en place du Comité National de Coordination ;
- La fourniture d'un appui logistique lors des réunions du Comité National de Coordination ;
- L'appui à la Direction Nationale dans l'élaboration des documents techniques du Comité National de Coordination et de mise en œuvre du programme (plans de travail, documents stratégiques, rapports financiers et d'étapes) ;
- La supervision et l'encadrement du personnel de l'Unité de Gestion du Programme ;
- La supervision et l'encadrement des Unités provinciales, en collaboration avec les VNU Coordonnateurs ;
- La participation et l'appui conseil dans le recrutement du personnel local et international ;
- La sélection de consultants et l'élaboration de leurs termes de référence ;
- L'organisation des travaux des Groupes de travail provinciaux et locaux ;
- La planification et la gestion des activités retenues par les Groupes de travail ;
- Le renforcement des capacités des différents acteurs ;
- La promotion de la mobilisation sociale et du transfert des connaissances de manière à garantir l'appropriation nationale et la pérennité des actions de développement local dans les zones d'intervention ;
- Le développement et le suivi des actions de coopération décentralisée ;
- L'organisation de la dynamique communautaire ;
- La participation active à la mobilisation des ressources ;
- La gestion financière du Programme dans le système ATLAS;
- La réalisation des achats et des approvisionnements en respectant les procédures du PNUD ;
- La mise en place d'un système de gestion d'informations, de classement et d'archivage ;
- Elaborer les rapports financiers mensuels, trimestriels et annuels du Programme ;
- Elaborer les rapports d'avancement mensuels, trimestriels et annuels du Programme ;
- Organiser et faire les rapports d'évaluation à mi-parcours, final
- Organiser les audits du Programme ;
- Toute autre activité concourant à la réussite du Programme.

#### **IV- Qualifications requises :**

- Avoir un diplôme de troisième cycle ou équivalent (minimum Bac + 5) en Économie, Sciences Sociales, Sciences Politiques, Élaboration et Gestion des Programmes/Projets
- Expérience d'au moins 10 ans dans le développement ;
- Expérience pertinente en gestion du personnel, à un poste de responsabilité de très haut niveau ;
- Capacités d'assumer ses responsabilités avec précision et dans les délais prescrits ;
- Expérience pertinente dans la planification, la coordination, la gestion et l'évaluation de programmes/projets de développement ;
- Expérience pertinente de travail avec des agences du système des Nations Unies;
- Expérience avérée de collaboration avec le secteur privé, les bailleurs de fonds, les communautés et les Associations;
- Connaissance de la problématique du développement local et de la coopération décentralisée ;
- Capacités de manipuler avec exactitude une quantité importante d'informations ;
- Capacités d'élaborer et d'analyser des rapports ;
- Capacités d'organiser le travail en équipe et de s'adapter à des milieux multiculturels;
- Avoir une bonne communication verbale et écrite ;
- Maîtrise de l'outil informatique, notamment des logiciels de gestion et de suivi des programmes/projets;
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit, et maîtrise de l'anglais.

#### **V- Généralités sur le poste**

Titre du poste : Conseiller Technique Principal

Niveau du poste : ALD 3

Localisation du poste : Libreville, Gabon

Durée de la mission : 2 ans

Date de démarrage : juin 2006

**PROGRAMME D'APPUI AUX RESEAUX TERRITORIAUX POUR LA GOUVERNANCE LOCALE  
ET LE DEVELOPPEMENT DU GABON – ART GOLD GABON- LIBREVILLE**

-----  
**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN VNU  
COORDONNATEUR DE ZONE**  
-----

***Préambule pour VNU***

Ce poste, pour lequel une affectation au sein du programme des volontaires des Nations Unies est prévue, est basé sur les valeurs du libre arbitre, du dévouement, de l'engagement et de la solidarité, qui sont les fondations mêmes du volontariat. Le volontariat bénéficie au volontaire en tant qu'individu. Il engendre d'importantes contributions économiques et sociales. Il participe à l'élaboration d'une société plus homogène et d'un patrimoine en instaurant des rapports de confiance et de réciprocité entre les citoyens.

Le Programme des Volontaires des Nations Unies est l'organisation des Nations Unies qui apporte son aide au développement humain durable dans le monde entier à travers la promotion du volontariat et la mobilisation de volontaires. Il sert les causes de la paix et du développement tout en accroissant les chances de participation de tous les individus. Il est universel, assimilant et embrasse l'action volontaire dans toute sa diversité.

Le volontariat, qui se présente sous des formes très différentes, est enraciné dans toutes les cultures et traditions. Dans ce contexte, en tant que volontaire des Nations Unies, vous êtes tenu, et nous vous encourageons à le faire, de vous mêler aux volontaires locaux et à transmettre ce concept. Vous êtes censé considérer vos collègues nationaux comme vos semblables et maintenir ensemble un climat de confiance entre vous, au sein des communautés ainsi que de l'organisation où vous êtes affecté.

## **I- CONTEXTE**

Le Gabon est un pays de l'Afrique centrale qui s'étend sur une superficie de 267667 km<sup>2</sup> avec une population estimée à 1 547 685 habitants en 2003, soit 5,7 habitants au km<sup>2</sup>. Actuellement, 84% de la population est urbaine et concentrée dans les trois grandes villes (Libreville, Port-Gentil et Franceville). L'économie gabonaise est fortement dominée par l'activité pétrolière qui représente à elle seule, sur la période 2000-2004, en moyenne 45% du Produit intérieur brut (PIB), 78% des recettes d'exportation et 62% des recettes budgétaires.

Malgré cette bonne performance macroéconomique et un PIB par habitant estimé à 5 439 en 2004, l'incidence de la pauvreté est relativement élevée : 33 % au niveau national, avec 30 % en milieu urbain et 45 % en milieu rural (Enquête gabonaise pour l'évaluation et le suivi de la pauvreté, 2005). Les inégalités de revenus restent importantes : plus de 90 % du revenu total est accaparé par les non pauvres, et les femmes gagnent 60% du revenu des hommes. Ainsi, en dépit du fait qu'il soit un pays à revenu intermédiaire, le Gabon s'est engagé, à l'instar d'autres pays en voie de développement, à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté dans la perspective d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

L'appui du PNUD à ces efforts du Gouvernement se fait à travers, entre autres, l'élaboration et la mise œuvre de programmes, dont celui d'Appui aux Réseaux Territoriaux pour la Gouvernance Locale et le



Développement du Gabon, intitulé ART GOLD -Gabon, placé sous la tutelle du Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement. Le programme ART GOLD Gabon s'inscrit dans le cadre de l'Initiative ART International née d'une collaboration entre l'UNESCO, le PNUD, l'UNIFEM et l'UNOPS et vise à donner un appui aux gouvernements nationaux dans leurs politiques de soutien au développement local à travers la promotion de la coopération décentralisée tant au niveau institutionnel, thématique que technologique. Il part du principe que les OMD sont étroitement liés entre eux et ne peuvent être mieux atteints qu'à travers une approche intersectorielle favorisant la participation de toute la population.

Ce programme a pour but essentiel la réduction de la pauvreté à travers la promotion du développement intégré des Provinces, des Départements et des villes du Gabon dans les domaines de la planification des politiques, du renforcement de capacités et l'appui au développement local dans les zones d'intervention. Il est basé sur une approche participative, intersectorielle et partenariale et propose une intervention directe à la fois dans les domaines de la gouvernance, des processus de développement local et du renforcement des structures et services sociaux de base (réhabilitation de petites infrastructures et services sociaux de base, soutien aux microprojets générateurs de revenus et à la promotion de l'innovation). C'est à la fois un outil de développement et de stabilisation des zones rurales, de renforcement des capacités techniques et financières des communautés, mais aussi un outil de plaidoyer pour la prise en compte du Genre dans la planification locale du développement et pour la mobilisation de ressources pour la pérennisation des actions.

Ce programme sera mis en œuvre en plusieurs phases avec pour ambition de couvrir tout le pays. La phase actuelle, la première, couvrira les trois Provinces de l'Ogooué Maritime, du Haut Ogooué et de l'Estuaire, à raison de deux Communes par Provinces, soit six zones d'intervention.

L'exécution du programme ART GOLD se fera suivant la modalité NEX (National Execution), comme suite aux concertations entre les différents acteurs impliqués dans la phase préparatoire du programme. Le ministère de la Planification et de la Programmation du Développement agira comme Ministère de tutelle et travaillera au niveau opérationnel à travers une Direction Nationale de Programme (DNP), en étroite collaboration avec une Unité de Gestion du Programme (UGP), dirigée par un Conseiller Technique Principal et placée sous la supervision du Représentant Résident du PNUD.

L'UGP est composée d'une Cellule technique centrale basée à Libreville constituée du CTP, d'un Chargé de Suivi Evaluation, d'un Assistant administratif et Financier et d'un chauffeur, placés tous sous la supervision du Conseiller Technique Principal. Elle est relayée au niveau local par trois Unités Provinciales, à raison d'une Unité dans chaque Province (Ogooué Maritime, Haut Ogooué et Estuaire). Chaque Unité Provinciale est composée d'un VNU Coordonnateur, d'un Assistant coordonnateur, d'un comptable et d'un chauffeur recrutés de préférence au sein des structures communales et départementales.

Les présents termes de référence précisent les missions VNU Coordonnateur de zone.

## **II- OBJECTIFS DE LA MISSION**

Les principaux objectifs de la mission sont :

- Assurer l'atteinte des objectifs du programme dans la zone d'intervention, aussi bien en termes quantitatifs qu'en termes qualitatifs, conformément aux plans de travail approuvés ;
- Assurer l'inclusion et la participation des communautés, des partenaires internationaux, nationaux et locaux pertinents concernés par le développement local dans les zones d'intervention ;
- Documenter le processus de sélection, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des microprojets retenus dans la zone d'intervention ;
- Assurer la bonne gestion de toutes les ressources dont la gestion lui est confiée pour la réussite des activités du programme dans la zone ;
- Assurer le transfert des connaissances, le renforcement des capacités et l'appropriation nationale et locale ;
- Veiller à ce que le projet donne un grand impact économique et social sur la population, notamment à travers les emplois créés.

## **III- PRINCIPALES TACHES DU VNU**

Le VNU Coordonnateur sera placé sous la supervision du Conseiller Technique Principal et assurera les principales tâches suivantes :

- Elaborer des plans de travail de terrain de la zone, en harmonie avec le plan de travail de l'ensemble du programme ;
- Préparer et programmer les travaux des Groupes de Travail ;
- Appuyer l'évaluation des projets émanant des communautés (ONG/Associations) ;
- Identifier les ONG/Associations et acteurs pour la mise en œuvre des activités ;
- Suivi de mise en œuvre des projets sélectionnés ;
- Faire des visites de terrain nécessaires à l'évaluation et au suivi des projets ;
- Préparer et contribuer à l'animation campagnes de sensibilisation sur le Programme ART GOLD (objectifs, résultats attendus, rôles et responsabilités respectifs des différents types d'acteurs, impact économique et socioculturel, conditions de pérennisation, etc.) dans les Départements et les Communes d'intervention ;
- Préparer et contribuer à l'animation des séminaires et ateliers programmés dans le cadre de la mise en œuvre du Programme ;
- Préparer et appuyer l'animation des formations programmées pour le renforcement des capacités des communautés et des acteurs locaux ;
- Assurer l'encadrement des bénéficiaires des appuis du Programme : encadrement des promoteurs et réalisateurs des activités génératrices de revenus ; encadrement pour le renforcement des capacités des différents acteurs, formations sur les outils de planification et de gestion ; promotion de la dynamique communautaire ;
- Promouvoir la dynamique communautaire, de manière à développer le mouvement communautaire dans le pays et à garantir un impact positif du programme ;

- Renforcer et développer les capacités des acteurs de la gouvernance et du développement au niveau local ;
- Assurer le suivi des travaux des missions des consultants et faciliter le déroulement de ces missions dans les zones ;
- Mettre en place un système de communication interne à la zone, avec les autres zones ainsi qu'avec la Cellule basée à Libreville
- Rédiger les TDR des études complémentaires éventuelles pour une meilleure connaissance des problèmes de gouvernance et de développement local à résoudre dans la zone ;
- Constituer et assurer le classement de la documentation de mise en œuvre et de suivi du programme dans la zone ;
- Rédiger les rapports mensuels, trimestriels et annuels de suivi de terrain et ainsi que de développement des activités.

NB. Cette liste des activités n'est pas exhaustive, l'expert réalisera toute autre tâche nécessaire pour atteindre les objectifs du Programme dans les délais et suivant les approches retenues.

#### **IV- PROFIL DE L'EXPERT (VNU)**

**Pour pouvoir mener à bien sa mission, le VNU doit avoir les qualifications suivantes :**

- Niveau BAC+ 4 au minimum (DEA, DESS ou équivalent) en Sociologie du développement, en Economie Régionale et Aménagement du Territoire, en développement communautaire ;
- Expérience avérée dans l'analyse des problèmes du développement, notamment en Afrique ;
- Expérience d'au moins 3 ans dans la promotion de la Gouvernance locale et du développement local ;
- Expérience d'au moins 3 ans dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de développement intégré et communautaire ;
- Expérience pertinente dans l'animation des Organisations à base communautaire (Associations villageoises, ONG locales, Coopératives, etc.) ;
- Expérience prouvée dans l'animation des réunions et des causeries avec les populations ;
- Capacités de planification et de programmation ;
- Capacités d'adaptation à des milieux multiculturels;
- Expérience de travail avec les Nations Unies ;
- Capacités de travail en équipe ;
- Avoir une bonne communication verbale et écrite;
- Maîtrise de l'outil informatique, notamment des logiciels de gestion et de suivi des programmes/projets;
- Connaissance du système Atlas souhaitée ;
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit et maîtrise de l'anglais lu ou écrit

## **V- GENERALITES SUR LE POSTE**

Titre du poste : Coordonnateur de zone

Localisation du poste : Gabon, dans une des zones d'intervention du Programme

Durée de la mission : 1an, renouvelable. Le VNU entamera sa mission immédiatement après la signature du contrat.

Date de démarrage : juin 2006